



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2009

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION NON  
EXCLUSIVE ET D'EXPLOITATION  
PUBLICITAIRE DU TERRAIN DE LA PRAIRIE  
DE GALUCHET (SITE DE NORON) AVEC  
L'ASSOCIATION 'SECTEUR DE NIORT  
BOULES EN BOIS'

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
14 décembre 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frank MICHEL -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

**SPORTS**

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION NON EXCLUSIVE ET  
D'EXPLOITATION PUBLICITAIRE DU TERRAIN DE LA PRAIRIE DE  
GALUCHET (SITE DE NORON) AVEC L'ASSOCIATION 'SECTEUR  
DE NIORT BOULES EN BOIS'**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le terrain de la prairie de Galuchet situé à Niort est mis à disposition non exclusive de l'association « Secteur de Niort Boules en Bois » depuis la création du terrain. Il est proposé de renouveler la convention de mise à disposition non exclusive et d'exploitation publicitaire avec cette association pour une durée de trois ans.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la nouvelle convention de mise à disposition non exclusive et d'exploitation publicitaire du terrain de la prairie de Galuchet avec l'association « Secteur de Niort Boules en Bois », pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2012.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Chantal BARRE**